

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 mai 2023

n° 077-23 C

Objet : RS - Attribution de subventions - Secteur habitat

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélien Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fressoz - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 077-23 C

objet **RS - Attribution de subventions - Secteur habitat**

Thierry Repentin, vice-président chargé de l'habitat et du foncier associé, indique que quatre demandes de subvention ont été déposées et instruites au titre de la compétence équilibre social de l'habitat.

L'association Régie Coup de Pouce sollicite Grand Chambéry, dans le cadre de l'action de logement intergénérationnel solidaire menée par l'association en Savoie. L'association se charge de créer du lien intergénérationnel au sein de différents types de logements en proposant une procédure de sélection et d'accompagnement.

En 2022, 11 cohabitations/colocations intergénérationnelles ont été concrétisées sous des formes diversifiées sur le territoire de Grand Chambéry : cohabitation intergénérationnelle entre particuliers, colocation de jeunes au sein de résidences de bailleurs sociaux, colocation de jeunes au sein d'habitat inclusif. Au total, 30 personnes ont bénéficié du dispositif.

En outre, l'association a également organisé des moments conviviaux collectifs, orienté des publics vers des solutions d'accès au logement, communiqué et sensibilisé sur le dispositif : plusieurs actions de promotion ont été réalisées en 2022.

L'association présente une demande de subvention en très nette hausse pour 2023 car elle porte l'ambition d'augmenter fortement le nombre de cohabitations sur Grand Chambéry dans le cadre d'un plan progressif de développement sur 3 ans, qui porterait à un objectif de 40 en 2025 (projet Essaim'Ages). Le budget voté ne permet pas de répondre favorablement à cette demande.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) sollicite Grand Chambéry dans le cadre de ses missions d'informations juridiques, financières et fiscales au public sur toutes les questions relatives à l'habitat et au logement. Les missions et le fonctionnement de l'ADIL sont prévus à l'article L. 366-1 du code de la construction et de l'habitation. Grand Chambéry est adhérente de l'ADIL de la Savoie et verse une cotisation annuelle à hauteur de 5 250 € pour l'année 2023 (revalorisation de 5 % en 2023). L'association participe à une des animations Mon Pass' Rénov en tant que coanimatrice et anime des ateliers collectifs sur différentes thématiques :

- l'accession à la propriété, dans l'objectif de sécuriser les projets d'acquisition des primo-accédants. L'ADIL y apporte également des informations sur les actions de Grand Chambéry en matière d'accession à la propriété (subventions à l'accession abordable),
- la sécurisation des propriétaires bailleurs,
- la copropriété.

Habitat et Humanisme Savoie est une association animée par une équipe d'une cinquantaine de bénévoles. L'association loge et accompagne plus de 60 familles sur le chemin de la réinsertion dans des logements situés dans les principales villes du département.

Une partie du parc immobilier géré par l'association génère des coûts énergétiques importants, ce qui pèse sur le budget des locataires et limite leur capacité d'insertion sociale. L'association ambitionne de rénover 6 logements situés sur le territoire (Chambéry et Barberaz) particulièrement énergivores (E et F) pour atteindre une étiquette D voire C. La demande porte sur une première phase : faire réaliser les DPE (diagnostics de performance énergétique) projetés de ces logements par un prestataire, suivant la nouvelle réglementation et mener des travaux dans un premier logement.

L'AFEV est une association qui crée du lien entre les campus et les quartiers en développement des programmes de solidarités dans lesquels des milliers d'étudiants s'engagent auprès des enfants, des jeunes, des habitants des quartiers populaires.

A Chambéry, l'association met en place du mentorat bénévole et l'intervention de jeunes volontaires en service civique dans des établissements de Chambéry.

En partenariat étroit avec le CROUS, l'association porte le projet de développer une nouvelle action : les colocations à projets solidaires. Ces colocations permettent à des jeunes de moins de 30 ans de choisir une colocation à loyer modéré et de s'engager à mener des projets collectifs qui créent du lien et de la solidarité entre les habitants.

L'intervention serait ciblée sur les quartiers Biollay-Bellevue et centre-ville (faubourg Montmélian) de Chambéry, grâce à des logements du parc du CROUS à Chambéry et Jacob-Bellecombette. L'objectif est de reconduire ce projet sur plusieurs années.

Une subvention est sollicitée auprès de la ville de Chambéry et une autre auprès de Grand Chambéry.

Ces actions contribuent à la mise en œuvre du programme d'orientations et d'actions Habitat du PLUi HD.

	Montant attribué en 2022	Montant sollicité en 2023	Montant proposé en 2023
Association Régie Coup de Pouce	4 000 €	12 000 €	4 000 €
ADIL de la Savoie	7 000 €	7 000 €	7 000 €
Habitat et Humanisme Savoie	0 €	2 000 €	2 000 €
AFEV	0 €	3 750 €	2 750 € <i>(1 000 € sont proposés dans le cadre de la programmation du Contrat de ville)</i>

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019, approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le versement de subventions pour un montant de 15 750 €, selon la proposition ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **077-23 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution de subventions - Secteur habitat
Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 4 - Aux établissements et organismes publics (OPAC...)
Date de l'acte : 16 mai 2023
Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29438H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29438H1

Date de transmission en Préfecture : 17 mai 2023
Date de réception en Préfecture : 17 mai 2023
Publication sur le site internet: mercredi 17 mai 2023